



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Limoges, le 23 juillet 2025

**Direction Santé Environnement et
politique Une Seule Santé (DSEUSS)**

Direction déléguée Est (19-23-24-87)
Unité de la Haute-Vienne

Affaire suivie par : Sandrine AUVINET
Tél. : 05 55 11 54 21
Courriel : ars-dd87-sante-environnement@ars.sante.fr

Réf ELISE. : DD87-A-25-06-10663

Le Directeur de la Direction déléguée Est

à

Monsieur le Président
Limoges Métropole Communauté Urbaine
Pôle aménagement et mobilités durables
Direction de l'aménagement du territoire et
de la stratégie foncière
19 rue Bernard Palissy - CS 10001
87031 LIMOGES Cedex

Objet : modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de ISLE.

Monsieur,

Par courriel en date du 27/06/2025, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de ISLE.

Cette modification simplifiée a pour objet de modifier le règlement écrit pour faciliter les changements de destination des bâtiments désignés dans les zones A et N et à corriger une erreur matérielle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier transmis n'appelle pas de ma part d'observation particulière.

P/ la Directrice Régionale de la Direction
Santé Environnement et politique Une Seule
Santé de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle Aquitaine,

Le Directeur délégué EST

Clément DAIGNAN